



titre	code	groupe de traitement
FERBLANTIER	318C	17

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant la fabrication et la réparation de pièces et d'articles variés faits de métaux en feuille: aluminium, cuivre, acier galvanisé et autres.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites, de plans, dessins, croquis, modèles. Il est principalement tenu d'effectuer, conformément aux règles du métier, les travaux de découpage, de façonnage et d'assemblage que comporte l'exécution des pièces qui lui sont confiées. Un employé de rang supérieur surveille les travaux et les vérifie lorsqu'ils sont terminés.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

1. Lit et interprète des plans, dessins, croquis; marque les pièces métalliques pour le pliage, la coupe, l'assemblage.
2. Fabrique et répare diverses pièces en métaux d'épaisseurs variées telles que conduits, meubles, appareils de jeux, clôtures, enseignes, paniers, girouettes, moules, réservoirs, supports divers.
3. Fabrique et modifie les carrosseries d'appareils motorisés ou autres; façonne les pièces nécessaires aux travaux et procède à leur assemblage.
4. Donne à certaines pièces le fini voulu par meulage, polissage, application de matières plastiques.
5. Règle et utilise régulièrement les machines-outils servant à la préparation des pièces pour les fabrications uniques ou en série; utilise tous les outils nécessaires aux travaux de façonnage, découpage, assemblage, rivetage.
6. Effectue certains travaux de coupe au chalumeau et de soudure à l'arc ou à l'acétylène.

Le 9 août 1966
révisé le 9 juin 1977
révisé le 18 juillet 1978

signature	jour	mois	année	signature
<i>Alain J. L...</i>	21	03	74	<i>Claude...</i>



titre FERBLANTIER	code	groupe de traitement
----------------------	------	----------------------

QUALITES REQUISES

Bonnes connaissances:
 du français parlé et écrit;
 des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier;
 des risques du métier et des mesures préventives.

Connaissances:
 des métaux en feuille et de leurs propriétés;
 du dessin et de l'application de certaines formules de géométrie.

Habilités:
 à effectuer les travaux selon les règles du métier;
 à se servir de l'outillage nécessaire au travail;
 à lire et à interpréter des plans, dessins, croquis.

Degré minimum d'instruction et d'expérience:

Instruction:

Détenir un certificat d'études du niveau secondaire, pertinent à la fonction, d'une institution reconnue par le ministère de l'Education

Expérience:

Quelque expérience en qualité de ferblantier, de préférence dans la fabrication de pièces et d'articles variés

ou

toute combinaison d'instruction et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Le 9 août 1966
 révisé le 9 juin 1977
 révisé le 18 juillet 1978

signature 		jour mois année 21 03 79	signature 	
---------------	--	---------------------------------	---------------	--